

RECOMMANDATIONS DU RJCCQ CONCERNANT LES LOURDEURS ADMINISTRATIVES TOUCHANT LES ENTREPRENEURS

PRÉSENTÉ PAR

MARS 2022



RJCCQ
Regroupement des jeunes
chambres de commerce du Québec

SOMMAIRE

01

Raccourcir les délais pour avoir un retour de l'administration

02

Simplifier l'inscription et l'enregistrement des noms d'entreprises

03

Numériser l'envoi de tous les documents administratifs

04

Offrir un service bilingue pour recevoir des investisseurs étrangers

05

Faciliter l'accès aux programmes de subventions d'urgence

CONTEXTE

Les dirigeants de PME, en plus des enjeux économiques, font face à un fardeau réglementaire de la part des autorités gouvernementales qui représente un frein à leur productivité et à leur croissance.

- Les entreprises perdent du temps et de l'argent en raison des différentes modalités administratives exigées par le gouvernement. La paperasse demandée par les différents ministères leur fait perdre en efficacité.
- La réglementation a coûté 38,8 milliards de dollars aux petites et moyennes entreprises en 2020. De cette somme, 10,8 G\$ auraient été engloutie pour la gestion de « paperasse superflue » que les entrepreneurs pourraient éliminer sans compromettre l'intérêt du public, selon le Rapport sur la paperasserie au Canada publié par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).
- Le 7 décembre 2021, le projet de loi no 103 visant à alléger le fardeau administratif des entreprises a été adopté. Chaque année, un nouveau projet de loi sera déposé par le Québec pour simplifier et moderniser davantage les modalités administratives auxquelles les entreprises québécoises doivent se soumettre.

Notre objectif est de faire part des obstacles réglementaires rencontrés sur le terrain par les dirigeants de PME et de proposer des pistes de solutions pour rendre plus simple le processus administratif.

À PROPOS

À propos du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ)

Depuis 1992, le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) soutient un réseau de 45 jeunes chambres de commerce et d'ailes jeunesse à travers le Québec, représentant plus de 13 000 jeunes professionnels, cadres, travailleurs autonomes et entrepreneurs, âgés de 18 à 40 ans et compte parmi ses rangs 15 organisations issues de communautés culturelles.

PROPOSITIONS

1. Raccourcir les délais pour avoir un retour de l'administration

- **Pourquoi?**
 - Les délais pour avoir un retour de l'administration sur l'admissibilité de certains entrepreneurs à des programmes d'aide peuvent parfois être trop long.

- **Exemples :**
 - Ex: On compte 4 jours pour avoir une réponse des fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Pour un entrepreneur c'est intenable.

 - Ex : Au niveau de Revenu Québec, la ligne pour les professionnels attitrés (Avocats, comptables) peut prendre 2-3h avant un retour. Les professionnels restent en ligne 3h sans pouvoir facturer.

- **Comment?**
 - Indiquer dans la loi sur la justice administrative un délai incompressible pour répondre aux entreprises et aux administrés

PROPOSITIONS

2. Simplifier l'inscription et l'enregistrement des noms d'entreprise

- **Pourquoi?**
 - L'inscription et l'enregistrement des compagnies est trop complexe et dissuasif.

- **Exemples :**
 - Il y a une multiplicité d'inscriptions à faire auprès du Registraire des entreprises du Québec, Agence du revenu du Canada, Revenu Québec alors que dans les autres provinces tout est centralisé ! Par comparaison, en Ontario, c'est 2 clics et le retour se fait dans les deux jours.
 - Il faut donner son Code d'activité économique (CAE) quand on dépose une demande mais il faut respecter certaines règles car il faut faire partie d'un ordre professionnel ou bien être titulaires d'un permis de courtage immobilier
 - Ex d'obstacle : Un courtier avait besoin de sa compagnie pour pouvoir travailler mais pouvoir l'incorporer, son numéro d'entreprise du Québec (NEQ) était requis.

- **Comment ?**
 - Simplifier le processus d'inscription des entreprises et centraliser le mode de communication entre ces dernières et le gouvernement.

PROPOSITIONS

3. Numériser l'envoi de tous les documents administratifs

- **Pourquoi?**

- Les communications électroniques pour les sociétés par action sont mentionnés par la Loi canadienne sur les sociétés par actions. En revanche, pour les structures différentes telles que les organisations à but non lucratif (OBNL), beaucoup de démarches restent au format papier.

- **Exemples**

- L'État civil ou le Registraire des entreprises du Québec réclament des papiers physiques sous peine de ne pas être acceptés ! Il reste des enjeux car certaines administrations demandent encore d'envoyer les originaux de documents, ce qui est très coûteux en temps et en énergie.

- **Comment ?**

- Le Barreau considère que la signature électronique est valide. Les administrations devraient généraliser la signature électronique et l'envoi de document par voie électronique.

PROPOSITIONS

4. Offrir un service bilingue pour recevoir des investisseurs étrangers

- **Pourquoi?**
 - Le service en anglais pour les allophones est aussi problématique. Les anglophones du Québec parlent suffisamment français pour être servis mais cela peut représenter un enjeu qui va contre notre capacité à recevoir des investissements étrangers.

- **Exemples:**
 - Le dirigeant d'une entreprise étrangère intéressé à s'installer au Québec témoignait récemment de la difficulté d'obtenir de l'information en anglais de la part des autorités administratives.

- **Comment ?**
 - Former le personnel administratif à être capable de répondre en anglais aux investisseurs étrangers.

5. Faciliter l'accès aux programmes de subventions d'urgence

○ Pourquoi?

- Les demandes pour des programmes de subventions d'urgence ont parfois représenté un obstacle, demandaient des prévisions par rapport aux impacts et les plus petites compagnies, n'ont pas les moyens d'attribuer une ressource à cela et doivent sous-traiter. Ce qui est long et onéreux et donc pas toujours rentable.

○ Exemples

- "La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) étaient vraiment difficiles à remplir", soutient la dirigeante d'une PME manufacturière.
- "Le programme d'aide de PME MTL pour l'aide d'urgence était trop complexe avec des prévisions sur 3 ans alors que les entrepreneurs ne savaient pas s'ils passeraient le mois..."

○ Comment?

- Simplifier les formulaires administrations et améliorer les services fournis aux citoyens et entreprises du Québec par les agences dédiées en déléguant une personne dédiée à accompagner les entreprises dans les démarches.